

Discours d'ouverture de Pierre Maille – Président du Conseil général du Finistère
Session du Conseil général des 26 et 27 janvier 2012
Vote du budget primitif 2012

Mes chers collègues,

Lors de notre débat d'orientations budgétaires, en décembre, j'évoquais le contexte économique et financier, celui de la France, celui de l'Europe. Force est de constater que la situation ne s'est pas améliorée depuis !

Quelques indicateurs ont malheureusement confirmé les difficultés de notre pays :

- la dégradation de la note de la France et de plusieurs de ses banques n'est pas une bonne nouvelle. Elle sanctionne certes la politique gouvernementale mais elle rendra sans doute plus difficile l'accès au crédit pour les collectivités locales.

- la dégradation de la situation de l'emploi n'est pas non plus une bonne nouvelle : les chiffres annoncés hier traduisent une dégradation de l'activité économique au cours des derniers mois, malgré l'agitation du gouvernement. Quant à la prévision de croissance, au mieux 1% pour l'année 2012, elle ne laisse guère espérer d'amélioration.

Le projet de budget qui vous est présenté a été construit au regard de ce contexte, avec une inconnue majeure pour nos recettes : quel sera le niveau des droits de mutation en 2012? Leur produit est revenu en 2011 à un niveau élevé mais les experts estiment qu'il devrait diminuer en 2012.

Ce budget vise à encourager l'emploi, à maintenir les solidarités, à mobiliser et à donner confiance dans l'action publique, par le respect des engagements et le développement de la participation des Finistériens.

- Comment pouvons-nous être utiles à l'activité économique, sinon en maintenant notre effort d'investissement au service de l'équipement du Finistère : 157 M€, en progression par rapport aux années précédentes. Ces investissements soutiennent l'activité des entreprises et l'emploi ; ils améliorent l'accessibilité, et renforcent l'attractivité et la qualité de vie de nos territoires.
- Comment pouvons-nous préserver le pouvoir d'achat des Finistériens ? Dans un département où une majorité de ménages est propriétaire de son habitation, nous maintenons au même niveau le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, seul levier fiscal à notre disposition. De la même manière et pour plus de justice, nous ne répercutons pas sur les usagers des transports collectifs la hausse de TVA décidée récemment par le gouvernement, dérisoire tentative pour faire contribuer les salariés les plus modestes à l'équilibre des finances publiques.
- Comment pouvons-nous atténuer les effets de la crise auprès de nos concitoyens ? En renforçant les politiques de solidarité, de lutte contre les exclusions, d'accès au logement.
- Comment pouvons-nous apporter notre contribution à la réduction des déficits des finances publiques ? les efforts collectifs et soutenus pour maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement, la mise en place de nouvelles méthodes de travail, coopératives et transversales, nous permettent de limiter notre appel à l'emprunt et de ne pas accroître notre endettement, déjà faible comparé aux autres départements.

- Comment pouvons-nous rétablir la confiance de nos concitoyens dans l'action publique et les mobiliser collectivement pour une société plus solidaire, plus juste, plus sobre en énergie, plus respectueuse de l'environnement ? En respectant nos engagements, en soutenant les dynamiques associatives, en renforçant la participation des citoyens à l'action publique et en développant la place des usagers dans la définition du service public.

Le projet de budget 2012 s'inscrit dans la mise en œuvre du projet stratégique 2010 – 2014 que nous avons adopté en juillet 2010.

Il est présenté comme l'année dernière : chacun des 6 thèmes, (les Finistériens, le territoire, le développement, le bien-être, le patrimoine naturel et les services départementaux), est décliné en une série d'objectifs, 29 au total, qui font désormais l'objet d'un rapport.

Les difficultés économiques et la crise des finances publiques doivent-elles remettre en cause les objectifs majeurs que nous avons identifiés ?

Non !

Nous avons toujours la même ambition pour le Finistère ! Plus que jamais, nous allons lutter contre l'exclusion, agir pour offrir aux jeunes de bonnes conditions d'enseignement et l'accès à l'autonomie, pour renforcer l'attractivité et l'accessibilité du département, pour accompagner le grand âge et le projet de vie des personnes handicapées, pour construire des partenariats et soutenir les initiatives des associations, des acteurs économiques, des collectivités.

Mais compte tenu du contexte actuel, qui a changé depuis 2006, date de notre premier Agenda 21, cela exige de notre part, de mettre en cohérence le niveau d'ambition affiché et les moyens que nous sommes capables de mobiliser pour y répondre.

Nous ne pouvons pas avoir le même niveau de service dans tous les domaines, ni conserver par principe de manière immuable, dans un domaine, le même niveau.

Le projet stratégique hiérarchise nos priorités, et doit nous aider à définir, objectif par objectif, un niveau de service que nous assumerons devant les Finistériens. L'action publique a autant besoin de transparence que de courage.

Mais si nous voulons éviter de réduire nos ambitions à la limite de nos moyens, il nous faut travailler ensemble avec nos partenaires, avec les Finistériens, travailler autrement, de façon transversale, innovante, en mutualisant les moyens.

La mission pilotée par Michaël Quernez sur les relations avec les autres collectivités, la Région en particulier, apportera en mars des éclairages utiles. Je vous invite à participer, pour marquer les 30 ans des lois de décentralisation, à une journée de réflexions et d'échanges, le 12 mars, au cours de laquelle pourraient être avancées quelques propositions sur ces sujets.

Les contrats de territoire sont un exemple de ce « travailler ensemble, autrement » : en 2012, nous aurons, à une exception près, conclu des contrats avec l'ensemble des intercommunalités du Finistère. Ils apportent des réponses adaptées au besoin de chacun, ils font converger sur les mêmes objectifs, sur un même territoire, les actions menées par des collectivités différentes, ils inscrivent l'action publique dans une vision territoriale et pluriannuelle. Ils permettent d'améliorer le service aux habitants.

Une première génération de ces contrats de territoire s'achève. Nous entrons dans la phase des révisions à mi-contrat et devons préparer une nouvelle génération de contrats de

territoire. En particulier quelles politiques devront à l'avenir relever exclusivement des contrats et disparaître des politiques ordinaires ? Quelles politiques devront obligatoirement y être présentes et conditionner l'existence du contrat ? Nous devons en débattre cette année.

Sans vouloir établir un catalogue des actions nouvelles inscrites dans le projet de budget, nous aurons l'occasion d'y revenir rapport par rapport, je voudrais illustrer au travers de quelques exemples, le sens de notre projet stratégique.

Faire des dynamiques démographiques un atout pour le Finistère.

Le premier de nos objectifs s'adresse à la fois aux plus jeunes et aux plus âgés. Le nombre de situations familiales difficiles, de relations enfants-parents conflictuelles, d'enfants en danger, de jeunes confiés au département ne cesse d'augmenter. Nous allons vérifier la pertinence d'une mesure d'accompagnement éducatif renforcé et préciser le positionnement et les moyens du Centre Départemental de l'enfance. Nous allons poursuivre la mise en place du schéma enfance famille, les expérimentations du projet pour l'enfant, avec la volonté de mobiliser les familles et de les faire adhérer à un projet construit avec elles.

Pour les personnes âgées, nous avons l'ambition de porter tous les CLIC au niveau 2, c'est-à-dire en capacité de proposer une évaluation des situations, et du projet de vie de la personne.

Faire de l'aménagement un vecteur de solidarités.

La politique du logement est une des priorités fortes de notre projet : nous renouvellerons la convention avec l'Etat, pour la délégation des aides à la pierre. Nous n'y sommes pas obligés. L'exercice que nous venons de faire les années précédentes montre que, malgré les difficultés, la mise en œuvre de cette délégation est un levier pour nos politiques d'accès au logement, d'économies d'énergie, d'aménagement de territoire.

L'élaboration d'un Plan Départemental de l'habitat sera engagée pour mettre en cohérence l'offre de logement sur l'ensemble du département et bien prendre en compte les priorités départementales à l'échelle de chacun des territoires.

Agir pour un développement au service des hommes et des territoires.

J'évoquerai par ailleurs le programme algues vertes sur les 5 bassins finistériens concernés. 2012 sera une année importante pour la pêche. La réforme de la politique commune et du fonds européen pour la pêche présente des aspects inquiétants. Nous nous sommes déjà exprimés et nous continuerons à le faire pour défendre une filière importante pour notre région.

Nous poursuivrons notre aide au comité départemental qui succède à la fédération des comités locaux et au travail engagé entre acteurs de la « grappe » pêche.

Favoriser l'épanouissement de tous les Finistériens

Le schéma pluriannuel des collèges 2006 – 2011 se termine, même si toutes les opérations prévues ne sont pas encore achevées. Sans rupture, nous maintenons l'effort et proposons un nouveau schéma pour les années 2012-2017. Son montant sera équivalent (143 M €) à celui du schéma précédent (147 M€). Il montre l'importance que nous attachons à la qualité de nos collèges publics.

Depuis la loi de 2005 relative à l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, les dépenses pour la PCH à domicile, sont passées de 7M€ en 2008 à plus de 17 M€ en 2011.

Malgré les créations de places d'accueil ou de services prévues dans le 3^e schéma, l'analyse des listes d'attente lancée en 2011 montre que des besoins nouveaux apparaissent.

Le lancement d'un 4^e schéma est donc proposé, qui devrait, au-delà du nombre de places, s'attacher à définir également des pratiques nouvelles en matière d'orientation et d'attribution des places, de fluidité entre associations, de réponses territorialisées.

Faire face aux enjeux écologiques

La prise en compte des questions énergétiques est inscrite dans les politiques du Conseil général qui est attaché à une gestion équilibrée et durable des territoires. Dans cette perspective, un second Plan climat énergie sera élaboré en cours d'année afin d'analyser l'ensemble des politiques départementales au regard des enjeux énergétiques et climatiques. Un accent particulier sera mis sur la maîtrise de nos consommations, la sécurisation de notre approvisionnement et la production d'énergies renouvelables.

Dans le cadre de son projet stratégique, le Conseil général souhaite tirer davantage parti des potentialités de développement offertes par la mer et le littoral. A cette fin, des propositions d'actions seront élaborées en 2012 afin de valoriser et de promouvoir ces atouts à l'échelle départementale.

Un service public départemental de qualité

Au-delà des conditions matérielles de travail (locaux adaptés, matériel et véhicules performants pour les agences techniques...), de l'attention portée à la qualité de vie au travail (une enquête a été réalisée à l'automne dont l'analyse doit permettre de définir un plan d'actions avant l'été) nous allons poursuivre le programme d'accessibilité de nos bâtiments, la mise en place de l'administration à distance, l'évaluation de nos politiques ; nous allons renforcer la place des usagers dans les décisions qui les concernent (action sociale, transports, collèges,...), nous allons accompagner le changement auprès des cadres et de leurs équipes afin que chacun soit à même de situer le sens de son action dans le cadre global du projet stratégique.

Deux dossiers ont été rajoutés à notre ordre du jour et nous avons dû les examiner dans un calendrier très contraint.

- le projet régional de santé, présenté par l'agence régionale de santé, a fait l'objet d'échanges vifs entre l'ARS et les Conseils généraux. La discussion aurait mérité d'être approfondie et prolongée pour enrichir le projet de l'ARS au regard de nos compétences en matière de prévention, de PMI, de personnes âgées et handicapées, d'insertion..., pour garantir les cohérences entre le PRS et nos politiques ou nos schémas en cours ou en préparation.

L'intransigeance de l'ARS sur la date de délibération nous pousse à proposer un avis défavorable, comme le feront également le Conseil Régional et deux autres Conseils

généraux bretons. J'espère que cela incitera l'ARS à entretenir avec les collectivités des échanges non pas formels ou informatifs mais constructifs et prenant en compte les points de vue de collectivités dans des domaines où la loi leur confère des responsabilités importantes.

- la charte de territoire de la baie de la Forêt en accompagnement du plan gouvernemental de lutte contre les algues vertes vient d'être finalisée très récemment. Nous avons été associés au comité de pilotage et au comité régional de suivi. Nous avons apporté notre aide technique à l'amélioration des projets et nos propositions ont été entendues. La commission permanente sera sans doute amenée à préciser les modalités précises de notre participation.

La commission permanente, au vu des conditions que nous avons posées dans le dossier de la Forêt, pour valider la charte de territoire, sera sollicitée pour les autres chartes de territoire, en préparation à Douarnenez, Guissény, Locquirec et dans le bassin Horn-Guillec.

Je ne peux terminer ce propos sans évoquer le report du CDEN, conseil départemental de l'éducation nationale. En effet la plupart des membres parents d'élèves, enseignants, élus étaient absents volontairement, lundi dernier, pour protester contre les nouvelles suppressions de postes dans l'Education nationale. Des classes ou des écoles qui ferment, ce sont des classes surchargées ailleurs, des enfants de moins de 3ans refusés en maternelle, des enseignants moins disponibles pour leurs élèves, des maîtres absents non remplacés. La suppression des postes de soutien et d'accompagnement personnalisé pour les élèves en difficulté aggravera les inégalités. Alors que le chômage des jeunes est à un niveau très élevé, la réduction des moyens de l'Education ne pourra qu'accroître le nombre de jeunes qui sortent du système scolaire sans qualification ni diplôme.

Trois sujets, deux pratiques divergentes :

- pour les postes de l'Education Nationale, comme pour le Projet Régional de Santé, la concertation se fait mal, voire pas du tout et le pouvoir s'enferme dans ses pratiques autoritaires.
- Pour un sujet difficile et complexe, l'évolution de notre agriculture vers des pratiques respectueuses de l'environnement, nous savons bien qu'il serait impossible d'obtenir les changements nécessaires, sans dialogue, sans compréhension mutuelle, sans partenariat.

Je préfère que notre action s'inspire plutôt de cette dernière pratique que de la première évoquée.

Pierre Maille
Président du Conseil général

« Seul le prononcé fait foi »